Barreau Marseille
CARPA

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL

Je soussigné, LIONEL FEBBRARO, Président Délégué de la CARPA de Marseille - CAISSE de REGLEMENTS ET SERVICES DES AVOCATS AU BARREAU DE MARSEILLE dont le Siège Social est 49 Rue Grignan - (13006) - MARSEILLE, certifie que Maître Camille MERLET, Avocat au Barreau de Marseille – a fait virer sur le compte CARSAM "SEQUESTRES" ouvert à la SOCIETE GENERALE - numéro 30003 03562 00050015259 94 SIS 51 rue Grignan 13006 Marseille, la somme totale de 1 000 € (mille euros), par virements se décomposant comme suit :

- Mme Marie ABEGA à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 11.06.2026.
- Melle Naomie ABEGA à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 11.06.2026.
- Mme Camille TAPIN-REBOUL à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 11.06.2026.
- Melle Pauline ABEGA, par l'intermédiaire de son représentant légal, à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 11.06.2026
- Mr Thomas ABEGA, à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 12.06.2026
- Melle Salomé ABEGA, à hauteur de 50,00 € (cinquante euros) en date du 11.06.2026
- Mr Prosper ABEGA, à hauteur de 700,00 € (sept cents euros) en date du 12.06.2026

Représentant le capital social de la ABG GROUP SAS - ayant son Siège Social à 393, chemin des Vignes – 13109 SIMIANE-COLLONGUE et actuellement en COURS d'IMMATRICULATION.

Les fonds seront débloqués par Maître Camille MERLET, au vu de l'extrait K BIS du Registre du Commerce.

Fait à Marseille, le 12 juin 2026

LE PRESIDENT DELEGUE

LIONEL FEBBRARO

SEQUESTRE N° 2026/12589